

LA COMPOSITION VERBALE EN MANDINKA

par Denis CREISSELS
et Sidia JATTA

1. REMARQUES PRELIMINAIRES

Une caractéristique typologique bien connue de la langue manding est l'existence d'une composition nominale productive. Le manding partage cette caractéristique avec d'autres langues négro-africaines qui, selon M. Houis, relèvent d'une corrélation typologique regroupant des "langues de type économique", par opposition aux "langues à morphématique différenciée" où en général la composition nominale n'est pas productive¹. Mais en manding, les phénomènes de composition ne se limitent pas à la composition nominale: cette langue connaît aussi des phénomènes de composition verbale qui, sans avoir la même productivité, n'en jouent pas moins un rôle important dans la structure et le développement du lexique de cette langue. Et du point de vue typologique, il semble bien que ce soit là un trait moins commun parmi les langues négro-africaines; en tout cas, il est rare que des faits de composition verbale soient signalés dans les descriptions de ces langues².

Nous allons donc proposer ici une description des fait de composition verbale en manding, et précisément dans la variété de cette langue que ses locuteurs eux-mêmes désignent comme *màndinkakoro* et que nous avons choisi de désigner en

¹ Maurice HOUIS: "Propositions pour une typologie des langues négro-africaines", Afrique et langage 13, 1er semestre 1980.

² M. Houis a récemment proposé d'aborder en termes de composition verbale la construction connue sous le nom de "série verbale", largement attestée dans les langues kwa en particulier; nous n'avons pas à nous prononcer ici sur cette utilisation de la notion de composition verbale, nous devons toutefois souligner que nous avons affaire en manding à des composés verbaux qui n'ont rien à voir avec les "séries verbales".

français du terme de "mandinka"¹. Pour être tout à fait précis, notre exposé se base sur le propre parler de Sidia Jatta, originaire de Sutukoobaa, village situé dans la région orientale de la Gambie. Nous ne dirons rien d'éventuelles variations dialectales affectant le fonctionnement de détail de la composition verbale, car nous manquons d'informations à ce sujet; la composition verbale semble très générale en manding, il est par contre possible que tel composé attesté dans un parler donné ne soit pas reconnu dans un autre parler.

Pour ce qui est du système de transcription, nous utilisons ici l'alphabet manding tel qu'il a été défini au Sénégal, et qui se prête à une représentation adéquate des phonèmes du mandinka. Rappelons que nous avons affaire à un parler qui connaît cinq timbres vocaliques pertinents, ce qui rend inutile l'utilisation d'accents ^{ou de symboles phonétiques} pour distinguer entre e ouvert et e fermé, ou entre o ouvert et o fermé; par contre la longueur vocalique, qui a dans ce parler un rendement distinctif très élevé, doit être notée avec précision. Nous avons introduit aussi des indications tonales sous forme de diacritiques (˘, ˙) portant sur la première syllabe de chaque mot graphique; il ne s'agit pas là d'une transcription phonétique du ton mandinka (ce qui nécessiterait un système de notation nettement plus complexe), mais d'une représentation très simplifiée qui permet toutefois de retrouver à l'écrit une différence entre des formes que le ton maintient distinctes à l'oral. Pour ce qui est du découpage de l'énoncé en mots graphiques, il n'existe pas encore de convention orthographique précise et bien établie pour le mandinka. Nous avons systématiquement utilisé le trait d'union pour relier les constituants d'un composé; il ne s'agit pas là d'une option dans la perspective de l'orthographe usuelle, simplement nous pensons que cette convention est pratique dans un exposé grammatical consacré à des phénomènes de composition. C'est aussi uniquement dans le but de faciliter la compréhension des exemples que, dans les formes verbales, nous détachons par un trait d'union les suffixes verbaux -ta (marque de l'accompli positif dans la construction intransitive) et -la (qui apparaît à l'inaccompli).

¹ Ce choix terminologique a le souci de respecter, d'une part le principe de retenir pour la désignation d'une langue un terme conforme à celui utilisé par les locuteurs même, d'autre part l'usage français qui est d'utiliser le même terme pour désigner les membres d'un groupe ethnique et la langue qu'ils parlent: nous traduisons ainsi mândinkoo par "un Mandinka" et mândinkakanjo par "le mandinka".

2. QUELQUES DEFINITIONS DE TERMES GRAMMATICaux

Le cadre théorique dans lequel se situe cette étude est pour l'essentiel celui que M. Houis a développé dans ses diverses publications. Nous reprenons ici uniquement la définition de notions qui interviendront directement dans notre exposé.

Nous entendons par base lexicale une unité (simple ou complexe) dont l'association avec un morphème marqueur fournit un constituant syntaxique apte à assumer un des termes de la proposition. Les morphèmes marqueurs sont de deux types: les marqueurs nominaux (ou "modalités nominales") caractérisent les constituants nominaux, aptes à assumer diverses fonctions non prédicatives, tandis que les marqueurs verbaux (ou "prédicatifs verbaux", ou encore dans une terminologie plus traditionnelle "morphèmes de conjugaison") caractérisent les constituants verbaux, spécialisés en fonction prédicative. Le système nominal du mandinka repose essentiellement sur l'opposition entre la base lexicale dépourvue de tout affixe apparent (modalité nominale "générique") et la base lexicale affectée d'un suffixe -ò (modalité nominale "spécifique"), ce suffixe ayant la particularité de s'amalgamer à la voyelle finale des bases nominales. Quant au système verbal, sa caractéristique la plus frappante est que, à l'exception du morphème -ta (marque de l'accompli positif dans la construction intransitive) qui se suffixe à la base verbale, les prédicatifs verbaux du manding se placent immédiatement après le nominal sujet et peuvent être séparés de la base verbale par le nominal objet, soit un schème de prédication verbale qui peut être figuré comme:

NS p (NO) BV (NC)

(nominal sujet, suivi du morphème prédicatif, éventuellement suivi du nominal objet, suivi de la base verbale, éventuellement suivie de nominaux en fonction circonstancielle)

Leur combinabilité avec les morphèmes marqueurs (nominaux ou verbaux) répartit les bases lexicales du mandinka en deux classes:

- les bases nominales sont combinables exclusivement aux marqueurs nominaux;
- les bases verbo-nominales peuvent, ou bien s'associer aux marqueurs nominaux pour former des constituants nominaux, ou bien s'associer aux marqueurs verbaux pour former des constituants verbaux; par exemple kùuran "être/devenir malade,

maladie" fonctionne comme base nominale dans kùuraŋ-o máŋ díyaa "la maladie n'est pas agréable", comme base verbale dans díndiŋ-o máŋ kùuraŋ "l'enfant n'est pas malade".

Dans la mesure où le mandinka ignore les bases purement verbales, nous nous autorisons dans ce qui suit, dans le souci d'alléger l'exposé, à utiliser les termes de "base verbale", "lexème verbal" comme abréviations pour "base verbo-nominale", "lexème verbo-nominal".

Les bases lexicales du mandinka peuvent être simples ou complexes. La base simple se réduit à une unité lexicale élémentaire, ou lexème. Quant à la base complexe, elle résulte de l'adjonction à un lexème de morphèmes de type dérivatif, ou bien de la composition de plusieurs lexèmes, éventuellement d'une combinaison de ces deux procédés. Par exemple la base nominale búŋloolaa "maçon" se décompose en deux lexèmes (búŋ "maison", lóo "construire") plus un suffixe dérivatif (-laa formateur de noms d'agent); un autre exemple: dans la base nominale màndinkakanfoolaa "mandingophone" on reconnaît trois lexèmes (màndiŋ "le Manding", káŋ "cou, voix, langue", fó "dire, parler") et deux morphèmes dérivatifs (-nka "originaire de ...", -laa formateur de noms d'agent). Dérivation et composition jouent un rôle important dans la structure du lexique mandinka et sont largement utilisées par les locuteurs pour la création spontanée de néologismes.

Pour ce qui est des bases verbales, on relève les types suivants:

- bases simples, réduites à un lexème;
- bases dérivées par affixation; le mandinka ignore les dérivatifs verbaux préfixés attestés dans d'autres parlars manding et connaît deux dérivatifs verbaux, le suffixe -ndi à valeur de causatif (par exemple fándi "remplir", de fáa "s'emplier, être plein") et le suffixe -yaa "(posséder/acquérir) la qualité de ..." (par exemple kòebaayaa "prendre de l'âge", de kòebaa "vieillard");
- bases constituées d'un lexème redoublé et affecté d'une terminaison nasale, à valeur itérative (par exemple fáramfaraŋ "déchiqueter", de fára "déchirer");
- enfin les divers types de bases composées que nous allons décrire dans ce qui suit.

3. GENERALITES SUR LA COMPOSITION VERBALE: LA DISTINCTION ENTRE COMPOSE ET SYNTAGME

De manière générale, la composition verbale en manding peut être abordée en termes d'incorporation au constituant verbal d'un autre terme syntaxique qui en vient à constituer avec le lexème verbal une construction que sa cohésion morphologique fait l'équivalent d'une base verbale simple. Le problème qui se pose

est d'ailleurs de trouver dans la syntaxe de la langue des critères pour préciser cette notion de cohésion du composé et pour tracer la limite entre composés verbaux et syntagmes formés par le constituant verbal et un autre terme de la proposition. Nous allons voir sur un exemple comment la place prise par certains morphèmes prédicatifs lors de certaines manipulations syntaxiques permet en mandinka de tracer sans ambiguïté une limite qui peut parfois ne pas être tout à fait évidente.

Soit par exemple la base verbale composée jíi-boŋ /eau-verser/ "arroser". Comparons le fonctionnement syntaxique des deux énoncés suivants:

à yé jífo bòŋ /lui/préd./eau/verser/ "il a versé l'eau"

à yé dàndaŋo jíi-boŋ /lui/préd./jardin/eau-verser/ "il a arrosé le jardin"

Dans le premier énoncé, jífo est le nominal objet du verbe bòŋ. Dans le deuxième, nous reconnaissons dàndaŋo comme le nominal objet du verbe composé jíi-boŋ. Il nous faut donc justifier cette analyse, car à première vue on pourrait imaginer de voir dans dàndaŋo le déterminant de jíi, et de reconnaître ainsi un syntagme dàndaŋo jíi "eau du jardin" qui serait l'objet du verbe bòŋ. Si nous devons, dans l'état actuel de la langue, rejeter cette possibilité d'interprétation, c'est que: (1) dans cette construction, jíi n'est pas affecté du suffixe -ò de la modalité nominale "spécifique"; ceci est compatible avec son interprétation comme premier terme d'un composé, par contre il y aurait un problème avec son interprétation comme base du terme objet de la proposition, car en mandinka (et en manding en général) la possibilité d'occurrence du nom en valeur générique est soumise à de très fortes restrictions;

(2) et surtout, si on applique la transformation qui fait de l'objet de la construction transitive le sujet de la construction intransitive (transformation qui est en gros comparable au passif du français), on obtient pour les deux énoncés ci-dessus, en prenant par exemple le prédicatif máŋ de l'accompli négatif: jífo máŋ bòŋ fóloo /eau/préd./verser/pas encore/ "l'eau n'a pas encore été versée" dàndaŋo máŋ jíi-boŋ fóloo /jardin/préd./eau-verser/pas encore/ "le jardin n'a pas encore été arrosé"

Nous voyons que, si dans le deuxième énoncé jíi était à interpréter comme expansion objectale de bòŋ, on devrait par cette transformation le faire passer à gauche du prédicatif; or il reste soudé à bòŋ avec lequel il constitue donc un bloc se comportant, dans les manipulations syntaxiques, comme l'équivalent d'une base verbale simple.

Une démonstration analogue peut être faite pour justifier chacun des types de composés que nous allons énumérer. Nous ne la référons pas systématiquement à chaque fois, mais les lecteurs familiarisés avec la syntaxe du manding n'auront aucun mal à imaginer les tests adéquats. Par contre, nous indiquerons au fur et à mesure de l'exposé des cas où la construction syntaxique que l'on peut supposer être à l'origine du composé continue à coexister avec le composé; c'est en effet une caractéristique remarquable de la composition verbale en mandinka qu'il y a souvent concurrence entre la construction à composé verbal et la construction qui dissocie les deux termes du composé.

Soit par exemple le composé *báia-faa* /corps-mourir/ "avoir pitié"; dans l'énoncé à *ká báia-faa í yé* "il a pitié de moi", le morphème prédicatif *ká* isole sans ambiguïté possible le sujet à "lui" du verbe composé *báia-faa*. Mais à côté de cet énoncé est attestée aussi la construction synonyme à *báíoo ká fàa í yé*, construction dans laquelle à est déterminant de *báíoo*, le syntagme à *báíoo* "son corps" constituant le sujet du verbe simple *fàa*.

4. LES COMPOSÉS VERBAUX DE SCHEMA "LN + LV"

Les composés verbaux dont le premier terme est un lexème nominal et le deuxième un lexème verbal peuvent être considérés comme résultant de l'incorporation au constituant verbal d'un terme nominal dont l'origine syntaxique reste souvent évidente en synchronie même, du fait de possibilités de paraphrasage telles que celle que nous venons d'examiner avec l'exemple de *báia-faa* "avoir pitié". Dans le cas de ce composé verbal, on peut parler d'incorporation du sujet. Dans l'autre exemple traité au paragraphe précédent (*jíi-bon* "arroser") on peut voir le résultat d'une incorporation de l'objet.

Nous donnons maintenant quelques exemples supplémentaires de composés verbaux de schème "LN + LV" résultant de l'incorporation du sujet ou de l'objet; nous signalons le cas échéant la synonymie avec une construction qui dissocie les deux formants du composé:

búlu-fayi "se cotiser" *búlu* "main", *fáyí* "jeter"
 à *yé* à *búlu-fayi* *ńóo kán* "ils se sont cotisés"

júsu-laa "être satisfait" *júsu* "coeur", *láa* "être étendu"
 à *ká júsu-laa* = à *júsoo ká láa* "il est satisfait"

kàla-muta "être au courant" *kàia* "le fond d'une affaire", *mùta* "saisir"
 à *yé wò kàla-muta* "il est au courant de cela"

kán-ben "être d'accord" *kán* "voix", *bèn* "réunir"
 à *mán kán-ben* = à *káno mán bèn* "ils ne sont pas d'accord"

kée-taa "hériter de quelqu'un" *kée* "héritage", *tàa* "prendre"
 à *mán kée-taa* "il n'y a eu personne pour recueillir son héritage"

kíji-tee "être dans l'angoisse" *kíji* "coeur", *tèe* "couper"
 à *kíji-tee-ta* = à *kíjoo tèe-ta* "il est dans l'angoisse"
 à *mán kíji-tee* = à *kíjoo mán tèe* "il n'est pas dans l'angoisse"

kóto-taa "soulever" *kóto* "dessous", *tàa* "prendre"
 à *dúnnoo mán kóto-taa* "la charge n'a pas été soulevée"

kùn-ben "s'empoigner", "accorder (la kooraa)" *kùn* "tête", *bèn* "réunir"

níi-jíi "respirer" *níi* "souffle", *jíi* "descendre"
 à *bé f níi-jíi kán* "il respire" ¹

tíi-dun "avoir pitié" *tíi* "poil", *dùn* "entrer"
 à *mán tíi-dun* = à *tío mán dùn* "il est sans pitié"

Un lexème nominal joue un rôle particulièrement important dans la formation de tels composés: il s'agit de *dáa* "ouverture, bouche, bord, rebord, début, prix". Nous l'avons relevé dans les composés suivants:

dáa-biti (de *bíti* "couvrir")
kínoo bé dáa-biti-ríi "la nourriture est couverte"
kínoo mán dáa-biti "on n'a pas couvert la nourriture"

¹ Dans un cas comme celui-ci, la présence du pronom réfléchi *f* fournit un critère supplémentaire pour justifier la reconnaissance d'un composé verbal ayant ce pronom pour objet; en effet, si le pronom qui précède *níi-jíi* était à analyser comme le complétant de *níi*, il devrait prendre à la troisième personne la forme à, et non pas la forme *f* propre au pronom réfléchi en fonction d'objet.

dáa-bo (de bó "sortir", "quitter")

síloo máń dáa-bo "on n'a pas commencé d'ouvrir le chemin"

dáa-bula (de búla "lacher")

ńlń kúo máń dáa-bula "on n'a pas laissé tomber cette affaire"

dáa-díya-ndi (de díyaa "être en bon état")

múroo máń dáa-díya-ndi fólóo "le couteau n'a pas encore été aiguisé"¹

dáa-faa (de fǎa "emplir")

ńlńsoo sòńo máń dáa-faa "le prix de la vache n'a pas été augmenté"

dáa-fólóo (de fólóo "commencer")

tlyasańo bé dáa-fólóo-la "la campagne d'achat de l'arachide va commencer"

tlyasańo máń dáa-fólóo fólóo "la campagne d'achat de l'arachide n'a pas encore commencé"

dáa-muta (de mǔta "saisir")

tlyasańo máń dáa-muta fólóo "la campagne d'achat de l'arachide n'a pas encore commencé"

dáa-ńlńlń (de ńlńlń "chercher")

à ká f dáa-ńlńlń màanoo íá "il se nourrit de riz"

dáa-sayi (de sǎyi "retourner")

à máń dáa-sayi fólóo "cela n'a pas encore été remboursé"

Ces composés dont le premier terme est le lexème dáa sont presque toujours paraphrasables par une construction qui dissocie les deux termes du composé;

on pourrait par exemple avoir, à côté de certains des exemples ci-dessus:

kínoo dáa bé bǎl-rń

síloo dáa máń bó

tlyasańo dáa bé fólóo-la

¹ Il est curieux de noter que, du moins dans le parler de S.J., la base dáa-díyaa dont dáa-díya-ndi se présente comme le dérivé causatif n'est pas attestée; on a en effet múroo dáa máń díyaa "le couteau ne coupe pas", sans possibilité de paraphraser en formant un composé dáa-díyaa, pourtant théoriquement imaginable; nous voyons sur cet exemple à quel point les restrictions d'usage sont importantes dans le fonctionnement de la composition verbale en mandinka.

tlyasańo dáa máń mǔta fólóo
etc.

Il y a ensuite quelques cas où nous relevons des composés où le premier terme est de valence verbo-nominale, mais que nous classons néanmoins dans le schème de composés "LN + LV" car il est clair que c'est en vertu de sa valence nominale que le premier terme figure dans un tel composé:

kúmpa-bo "rendre visite"

kúmpa "ignorance", "ignorer"
bó "sortir, quitter, résoudre"

jóo-sayi "rembourser"

jóo "dú", "payer"
sǎyi "rendre"

bòloo-sayi "rendre raison,
s'excuser"

bòloo "bon droit", "avoir raison"
sǎyi "rendre"

bùukæ "déféquer"

bùu "excrément, déféquer"
ké "faire"

Jusqu'ici il a été question de composés réductibles à l'incorporation du sujet ou de l'objet au constituant verbal. Mais il existe aussi des composés de schème "LN + LV" qui manifestent une origine syntaxique différente. Par exemple kàra-bula /indigo-laisser/ "teindre à l'indigo" est à rapprocher d'un syntagme "verbe + circonstant" (qui dans ce cas précis n'est toutefois pas synonyme, dans l'état actuel de la langue, de la construction avec composé verbal):

kà dèndikoo kàra-bula "teindre un vêtement à l'indigo"

kà dèndikoo búla kàroo tó "mettre un vêtement dans la teinture d'indigo"

Ont en particulier une certaine productivité des composés où le premier terme a une valeur de comparaison, par exemple tlyá-jani /arachide-griller/ "faire griller comme des arachides", que l'on peut paraphraser de la façon suivante: à yé mòolu tlyá-jani = à yé mòolu jani kó tlyoo "il a fait griller les gens comme des arachides"

Nous avons relevé sur ce modèle:

tlyá-buruburu (même sens que le précédent: "faire griller comme des arachides")

wùlu-faa "tuer comme un chien"

sùu-saaree "enterrer comme un cheval"
sìisendiŋ-kanatee "égorger comme un poulet" ¹

5. LES COMPOSES VERBAUX DONT LE DEUXIEME TERME EST nõo "POUVOIR"

En toute rigueur, on pourrait considérer qu'on a affaire là à des composés résultant d'une incorporation de l'objet, du type décrit au paragraphe précédent. Si nous les traitons à part, c'est en raison de leur productivité.

Le verbe nõo "vaincre, maîtriser, pouvoir" donne donc lieu à une structure de composition totalement productive, le premier formant d'un tel composé étant nécessairement un lexème verbal. Le sens est équivalent au français "pouvoir + Vinf.". Il est intéressant de noter que de tels composés se construisent intransitivement (ils prennent à l'accompli positif le prédicatif -ta), mais qu'ils sont paraphrasables par une construction transitive où le premier terme du composé, employé nominalement (rappelons que les lexèmes verbaux du mandinka sont en fait des verbo-nominaux), constitue l'objet du verbe nõo; c'est évidemment à l'accompli positif, qui requiert deux prédicatifs différents selon que la construction est transitive ou intransitive, que la distinction entre composé verbal et syntagme "objet + verbe" apparaît avec le plus de clarté:
à tñi-noo-ta = à yé tfo nõo "il a pu voler"

6. LES COMPOSES VERBAUX DONT LE DEUXIEME TERME EST múluŋ "SEMBLER"

Il s'agit là de composés dont le premier formant est un lexème verbo-adjectival (c'est à dire un lexème apte, sans nécessiter l'adjonction de dérivatifs, à fonctionner aussi bien comme déterminant qualificatif d'un nom que comme base d'un constituant verbal). Nous avons relevé cette construction avec les trois termes de couleur fondamentaux: fìŋ "(être) noir", wùle(ŋ) "(être) rouge" et kóyi "(être) blanc", qui donnent les composés verbaux:
fìŋ-muluŋ "être presque noir"
wùle-muluŋ "être presque rouge"
kóyi-muluŋ "être presque blanc"

¹ Le deuxième formant de ce composé (kánatee "égorger") est lui-même un composé verbal, qui relève d'un schème que nous présenterons ultérieurement.

7. LES COMPOSES VERBAUX DE SCHEME "LN + postposition + LV"

De tels composés verbaux peuvent être reconnus comme résultant de l'incorporation d'un circonstant au constituant verbal: en mandinka, les circonstants sont en effet marqués en règle générale d'un relateur de type postposition. La distinction entre de tels composés et le syntagme "verbe + circonstant" va de soi, dans la mesure où la syntaxe du mandinka exclut la présence d'un circonstant immédiatement devant la base verbale (ce qui pose d'ailleurs un problème si l'on veut imaginer comment ont pu se former, historiquement parlant, de tels composés). Cette contradiction entre l'ordre des termes du composé et l'ordre des termes de la construction syntaxique correspondante explique vraisemblablement le nombre apparemment limité des composés relevant de ce schème.

Nous citerons tout d'abord les exemples suivants:

jíki-la-tee "perdre tout espoir"	jíki "espoir", tõe "couper"
kùŋ-na-fíli "dépasser l'entendement"	kùŋ "tête", fíli "égarer"
ñáa-la-tombõŋ "choisir"	ñáa "oeil", tombõŋ "ramasser"
sìŋ-na-wáafu "colporter"	sìŋ "pied", wáafu "vendre"

auxquels on peut ajouter kánatee "égorger", qui résulte vraisemblablement de la déformation phonétique de kán-na-tee (kán "gorge", tõe "couper").

Nous avons ensuite relevé deux bases verbales qui semblent bien se rattacher à ce schème de composé, mais dont les formants ne sont que partiellement identifiables dans l'état actuel du lexique mandinka: dans nõomasaaata "venir à la suite de quelqu'un" on peut reconnaître le lexème nõo "trace" et la postposition má, dans kánnaasoo "servir d'interprète à quelqu'un" on peut reconnaître le lexème kán "cou, voix, langue" et la postposition íá - ná; le problème est que nous ne trouvons pas de lexèmes verbaux saata et soo qui se prêtent à un rapprochement sémantique avec ces deux formes.

8. LES COMPOSES VERBAUX DE SCHEME "LV + postposition"

Plusieurs bases verbales transitives du mandinka se laissent décomposer en un lexème verbal plus une postposition, et il y a possibilité de paraphraser ces composés par une construction dans laquelle ce qui est l'objet du verbe composé apparaît en position de circonstant du verbe simple, marqué justement de la postposition en question; par exemple avec le composé *nàa-ti /venir-avec/ "apporter"*:

mùsoo yé jfo nàa-ti = mùsoo nàa-ta jfo tf "la femme a apporté de l'eau"

L'exemple précédent, avec la postposition *tf*, semble isolé; par contre, nous relevons plusieurs exemples avec la postposition *kán* "sur". Remarquons l'apparition d'un élément nasal entre les deux formants du composé:

(avec *bòyi* "tomber")

ì bòyi-ta jùloolu kán = ì yé jùloolu bòyi-n-kán "ils ont attaqué les marchands"

(avec *sàyi* "retourner")

sàyi à kán = à sàyi-n-kán "répète-le"

(avec *nàpi* "attaquer")

à nàpi-ta ñ kán = à yé ñ nàpi-n-kán "il m'a attaqué"

Il est probable que *túnkan* "forger" est issu d'un tel composé; en effet, il existe un lexème *tùu* qui signifie "piler", mais qui a fort bien pu avoir autrefois le sens plus général de "frapper à coups répétés, marteler"; mais, à la différence des cas précédents, cette étymologie n'est pas démontrable en synchronie.

Nous relevons aussi *lánayaa* "faire confiance", qui semble bien résulter de l'adjonction du dérivatif verbal *-yaa* à une base qui serait décomposable comme *láa + n + la*; on peut en effet paraphraser ainsi:

ì yé à lánayaa = ì láa-ta à lá "ils lui ont fait confiance"

Le problème est que la forme *lánna* elle-même n'est pas attestée comme base verbale.

9. COMPOSITION VERBALE PAR INCORPORATION D'UN QUALIFIANT

Bien qu'il s'agisse là d'un point de théorie grammaticale qui nécessiterait d'être approfondi, nous utilisons ici la notion de qualifiant de verbe pour caractériser un type bien particulier d'expansion du constituant verbal, qui correspond à peu près à ce que l'on reconnaît traditionnellement comme "adverbes de manière". Il s'agit d'expansions qui d'une part se distinguent généralement, par leurs caractéristiques syntaxiques, des arguments du prédicat verbal que sont les nominaux en fonction de sujet, objet ou circonstant (un point essentiel est la non participation de ces expansions du verbe au paradigme des modalités nominales, et elles ont souvent par ailleurs des propriétés de position qui leur sont propres); d'autre part ces expansions du verbe manifestent plus ou moins nettement selon les langues une affinité avec la détermination qualificative du nom.

En mandinka précisément, il y a une classe de lexèmes, qui par ailleurs s'emploient typiquement comme déterminants dans le syntagme qualificatif, susceptibles de donner naissance à un qualifiant de verbe. Ils peuvent alors être marqués d'un suffixe *-ke* caractéristique de cette fonction¹, mais certains d'entre eux au moins peuvent apparaître en fonction de qualifiant de verbe à la forme lexématique. Par exemple avec *kénde* "bon, sain, honnête":

à bé à ké-la kénde-ke = à bé à ké-la kénde "il fera cela bien"

Nous avons relevé les lexèmes suivants susceptibles de prendre cette suffixation en *-ke* qui en fait des qualifiants de verbe:

kénde (v. ci-dessus)

béte "bon"

fl'oolu mào-ta béte-ke "l'arachide a bien mûri"

kénsen "nu, vide"

ñ té à ké-la kénsen-ke "je ne le ferai pas pour rien"

¹ L'existence de ce suffixe est une particularité du mandinka par rapport aux autres parlers manding; il y a toutefois une certaine analogie avec les formes préfixées en *kó-* du bambara, comme *kó-jugu* "trop", *kó-sebe*, *kó-nyuman* "très bien".

Jáwu "mauvais"

Jfo kàndi-ta le jáwu-ke "l'eau est trop chaude"

kòle(η) "difficile"

sùboo fàsayaa-ta kòlen-ke "la viande est trop dure"

dòokuo kòleyaa-ta kòlen-ke "le travail est trop difficile"

kóte(η) "autre"

kána à ké kóte-ke "ne le refais pas!"

mùumee "entier"

ń mán sòη wò lá mùumee-ke "je ne suis pas du tout d'accord avec cela"

sòobee "sérieux"

à kári kàraη sòobee-ke "il étudie sérieusement"

mèsen "petit, mesquin"

à kuntu-ta mèsen-ke "cela a été coupé en petits morceaux"

kóyi "blanc, clair"

à fó kóyi-ke "dis-le clairement!"

tárin "rapide"

à dlyaaamu-ta tárin-ke "il a parlé vite"

ndín "petit"¹

à kàndi-ta ndín-ke "c'est un peu chaud"

báa "grand"¹

à wàra-ta báa-ke "il est très grand"

¹ Il est permis d'hésiter quant au classement grammatical des monèmes ndín et báa; dans les travaux sur le bambara, l'habitude s'est prise de traiter leurs correspondants nĩ et ba comme des morphèmes dérivatifs nominaux; pour le mandinka au moins, il nous semble que cette interprétation est incompatible avec certains aspects de leur comportement (en particulier avec la possibilité qu'ils donnent naissance à ce que nous appelons qualifiant de verbe), et que donc la cohérence générale du système grammatical impose de voir là des lexèmes spécialisés en fonction de qualifiant plutôt que des dérivatifs nominaux.

Certains de ces lexèmes sont admis en fonction de qualifiant de verbe sans que soit nécessairement présent le suffixe -ke, par exemple: ń bàtaa-ta kénseη "je me suis fatigué pour rien" à yé à ké kóteη "il l'a fait à nouveau"

Nous relevons ensuite le nominal dòmandíη "une petite quantité" qui semble résulter de l'adjonction de ndín "petit" à un radical que nous ne sommes toutefois pas en mesure d'identifier; cette forme se rencontre dans les positions syntagmes définitives des nominaux (sujet, objet, circonstant), mais on la trouve aussi, affectée ou non du suffixe -ke, en fonction de qualifiant de verbe ("un peu").

Nous relevons aussi deux formes en -ke dont la particularité est que le radical qui supporte cette suffixation n'est lui-même attesté que dans la fonction de qualifiant de verbe: fàmfan(ke) "bien, beaucoup", kátaba(ke) "vite", et enfin une forme à terminaison -ke dont le radical ne peut pas être isolé: kúuke - kúnke "correctement"¹.

A côté du syntagme ainsi formé par le constituant verbal et un tel qualifiant, existent en mandinka des verbes composés résultant de l'incorporation du qualifiant. Reprenons l'exemple déjà donné: à bé à ké-la kénde = à bé à ké-la kénde-ke "il fera cela bien" Sont encore possibles les deux constructions synonymes suivantes: à bé à kée-kénde-la à bé à kée-kénde-ke-la et là nous devons reconnaître l'existence d'une base verbale composée, ceci pour deux raisons: la première est la place prise par le suffixe verbal -la qui fait partie du prédicatif de l'inaccompli bé ... -la; la deuxième est que le lexème verbal signifiant "faire" apparaît maintenant avec une voyelle longue: or ce lexème fait partie d'une classe de lexèmes verbaux monosyllabiques du mandinka qui se présentent avec une voyelle brève lorsqu'ils fournissent par eux-mêmes la base d'un constituant verbal, avec une voyelle longue lorsqu'ils s'emploient nominalement ou donnent lieu à un phénomène de dérivation ou de composition. Un autre critère pour distinguer le syntagme "verbe + qualifiant"

¹ Il existe bien un lexème kúu, mais son sens de "mauvais, désagréable" exclut la possibilité d'un rapprochement avec ce qualifiant de verbe.

du composé verbal à incorporation du qualifiant est fourni par la place prise par le prédicatif suffixé -ta:

à ké-ta kéndé

à ké-ta kéndé-ke

à kée-kende-ta

à kée-kende-ke-ta

Ces quatre énoncés signifient tous "cela a été bien fait"; dans les deux premiers on reconnaît un syntagme "verbe + qualifiant", dans les deux derniers on a un composé verbal.

La formation de tels composés est possible avec la plupart des qualifiants de verbe relevés ci-dessus (apparemment pas avec tous, mais il y a vraisemblablement là un problème de restrictions d'usage qu'il serait vain de vouloir ramener à une loi rigoureuse). Nous dégageons donc un schème de composés "BV + X (+ke)", où BV signifie "base verbale", et où la position X peut selon nos observations être occupée par un des monèmes suivants: baa, bamba, bête, jáwu, kátaba, kéndé, kénseŋ, kòlɛŋ, kótɛŋ, kúu-kúŋ, mèsɛŋ, múmɛɛ, ndíŋ, sòobɛɛ. Par exemple:

à wàra-baa-ta = à wàra-baa-ke-ta "il est très grand"

tlyoolu mào-bete-ta = tlyoolu mào-bete-ke-ta "les arachides ont bien mûri"

à kàndi-jawu-ta = à kàndi-jawu-ke-ta "c'est trop chaud"

á té à kée-kensen-na = á té à kée-kensen-ke-la "je ne le ferai pas pour rien"

sùboo fàsaya-kolen-ta "la viande est trop dure"

à kòlɛyaa-kolen-ke-ta "c'est trop difficile"

à fòo-koten-ta = à fòo-koten-ke-ta "cela a été redit"

à bé à fòo-koten kɛŋ "il est en train de le redire"

à fòo-kun-ta = à fòo-kun-ke-ta "cela a été dit correctement"

à té à kée-muɛɛ-la = à té à kée-muɛɛ-ke-la "il n'est pas question qu'il le fasse"

à kàndi-ndin-ta = à kàndi-ndin-ke-ta "c'est un peu chaud"

à tàfu-bamban-ta = à tàfu-bamban-ke-ta "on l'a noué solidement"

à kée-kataba-ta = à kée-kataba-ke-ta "on l'a fait en vitesse"

à kuntu-mesɛn-ta = à kuntu-mesɛn-ke-ta "on l'a coupé en petits morceaux"

Remarquons enfin que de tels composés peuvent par exemple donner naissance à des participes, en s'adjoignant le suffixe -riŋ (ce qui est d'ailleurs une preuve de plus qu'il s'agit bien là d'un phénomène de composition verbale); par exemple:

tlyoolu bé mào-bete-riŋ "les arachides sont bien mûres"

jfo bé kàndi-jawu-riŋ "l'eau est trop chaude"

10. UN PROBLEME D'ANALYSE

Nous avons relevé en mandinka une catégorie de bases verbales complexes que l'on peut hésiter à traiter comme des composés. Il s'agit de bases dont le premier formant est un lexème nominal, et le deuxième formant un monème kuu dont l'interprétation pose justement problème; par exemple:

à kùruu-kuu-ta báake "il aime beaucoup la cola"

à mùsu-kuu-ta báake "il aime beaucoup les femmes"

à kódi-kuu-ta báake "il aime beaucoup l'argent"

On pourrait imaginer là un rapprochement avec le lexème kúu "affaire, problème", la difficulté étant qu'il s'agit là d'un lexème purement nominal. D'ailleurs des composés nominaux tels que kódi-kuu "problème d'argent", "affaire d'argent" existent aussi. Une autre solution serait évidemment de reconnaître dans ces bases verbales complexes un dérivatif -kuu qui en s'adjoignant à des lexèmes nominaux fournirait des bases verbales dérivées. En l'absence d'arguments décisifs, nous nous abstenons ici de trancher.

11. CONCLUSION

Après cette revue de divers types de composés verbaux attestés en mandinka, nous voyons qu'il s'agit bien là d'un phénomène important dans la structuration du lexique de cette langue. Mais, comme cela a été souligné à diverses reprises, la composition verbale présente en mandinka une productivité dans l'ensemble plutôt restreinte. Par exemple, si à côté de la construction

à nàa-ta jfo tɪ "il a apporté de l'eau" (litt. "il est venu avec de l'eau") on peut former une construction synonyme avec le verbe composé nàa-ti, par contre cette transformation n'est pas possible avec à tǎa-ta jfo tɪ "il a emporté de l'eau": un composé verbal tǎa-ti "emporter" serait parfaitement imaginable sur le modèle de nàa-ti, mais il n'est pas attesté. De telles observations ne sont pas sans intérêt du point de vue du problème de la créativité lexicale, problème qui va se poser dans un avenir proche avec d'autant plus d'acuité que le manding, dans les différents pays où il est parlé, se trouve impliqué dans une politique de promotion des langues nationales qui n'en est qu'à ses débuts mais qui est appelée à se développer. Dans la perspective d'une certaine planification de la création de néologismes, il conviendrait de ne pas négliger ces procédés de composition verbale qui, s'ils semblent actuellement relativement peu utilisés spontanément par les locuteurs pour des créations lexicales, ne s'en trouvent pas moins disponibles au niveau du système de la langue.